

**RAPPORT
DU COMITÉ *AD HOC*
POUR
LA CONFÉRENCE MONDIALE
DU DÉSARMEMENT**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 28 (A/39/28)



NATIONS UNIES

**RAPPORT
DU COMITÉ *AD HOC*
POUR
LA CONFÉRENCE MONDIALE
DU DÉSARMEMENT**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 28 (A/39/28)



NATIONS UNIES

New York, 1984

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

[Original : anglais/français/russe]
[30 juillet 1984]

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	1
II. TRAVAUX DU COMITE	5 - 12	1
III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	13 - 15	4

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 38/186 du 20 décembre 1983, l'Assemblée générale a notamment prié le Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement 1/ de continuer à maintenir un contact étroit avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires afin de rester toujours informé de leurs positions, ainsi qu'avec tous les autres Etats, et d'examiner tout commentaire ou toute observation pertinente qui pourrait lui être faite, en ayant particulièrement à l'esprit le paragraphe 122 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2). L'Assemblée a également prié le Comité ad hoc de faire rapport à l'Assemblée générale lors de sa trente-neuvième session.
2. Le Comité ad hoc a élu le Bureau suivant :

Président : M. S. W. Arthur de Silva (Sri Lanka) et son successeur M. Nissanka Wijewardane (Sri Lanka)

Vice-président* : M. Ryszard Krystosik (Pologne)

Rapporteur : M. Arturo Laclaustra (Espagne)
3. L'Union des Républiques socialistes soviétiques a participé aux travaux du Comité en vertu du paragraphe 3 de la résolution 3183 (XXVIII). En vertu de cette même disposition, la Chine les Etats-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont restés en contact avec le Comité ad hoc par l'intermédiaire de son Président. La République arabe syrienne, la République démocratique allemande, et le Viet Nam ont assisté aux séances du Comité en qualité d'observateurs.
4. Le Groupe de travail créé en 1974 a continué à fonctionner 2/.

II. TRAVAUX DU COMITE

5. Conformément à son mandat mentionné au paragraphe 1 ci-dessus, le Comité ad hoc a tenu deux sessions en 1984.
6. Au cours de la première session, le Comité ad hoc a tenu quatre séances du 2 au 5 avril. A la première séance de la session (74ème séance), le Comité a appris que M. Ignatius Benedict Fonseka (Sri Lanka) avait achevé sa mission à New York et n'était par conséquent plus en mesure de continuer à remplir ses fonctions de président du Comité. Le Comité a donc élu par acclamation M. S. W. Arthur de Silva (Sri Lanka) nouveau Président. Le Comité a remercié M. Ignatius Benedict Fonseka de la contribution qu'il avait apportée à ses travaux. Deux postes de vice-président sont demeurés vacants en attendant de nouvelles consultations.
7. Au cours de la deuxième session, le Comité ad hoc a tenu quatre séances, du 2 au 6 juillet. A la première séance de la session (78ème séance), le Comité a élu par acclamation M. Nissanka Wijewardane, nouveau Président du Comité, suite à sa nomination de Représentant permanent de la République socialiste démocratique de

* Voir par. 6 et 7.

Sri Lanka auprès de l'ONU. Le Comité a remercié M. S. W. Arthur de Silva de la contribution qu'il avait apportée à ses travaux. Deux postes de vice-présidents sont demeurés vacants en attendant de nouvelles consultations.

8. Au cours des deux sessions, le Président et les représentants des Etats Membres ci-après du comité ad hoc ainsi que les observateurs suivants ont fait des déclarations : Bulgarie, Egypte, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, Sri Lanka, Tchécoslovaquie, et Viet Nam. Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a également fait des déclarations.

9. Les membres du Comité étaient parfaitement au courant des positions exprimées précédemment par les gouvernements des autres Etats à propos de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

10. Le Groupe de travail a tenu trois séances du 3 au 5 juillet, sous la présidence de M. A. Laclaustra (Espagne) et a établi le projet de rapport du Comité ad hoc.

11. Le Comité ad hoc à sa 81ème séance, le 6 juillet, a examiné et adopté son rapport, qui doit être présenté à l'Assemblée générale à sa trente-neuvième session.

12. Conformément au paragraphe 3 de la résolution 38/186 de l'Assemblée générale, le Comité ad hoc, par l'intermédiaire de son Président, a maintenu des contacts étroits avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires afin de rester toujours informé de leurs positions, et a obtenu les mises à jour ci-après desdites positions :

Chine

La Chine a toujours été en faveur de la convocation d'une conférence internationale qui examinerait la question du désarmement. Dès 1963, la Chine a proposé de tenir une conférence mondiale au sommet pour débattre de l'interdiction complète et de la destruction intégrale des armes nucléaires. Les deux superpuissances, qui possèdent les plus vastes arsenaux d'armes tant nucléaires que classiques, accélèrent leur course aux armements, faisant ainsi peser une grave menace sur la paix et la sécurité mondiales. Il est donc de la plus haute importance de les presser, par divers moyens, de réduire leurs armements. Si la majorité des Etats Membres se prononcent pour la tenue d'une conférence mondiale chargée d'examiner comment les deux superpuissances devraient prendre l'initiative d'une réduction massive de leurs armements, la Chine sera disposée à appuyer cette idée.

Etats-Unis d'Amérique

Les Etats-Unis estiment qu'un climat international propice est indispensable à la réussite d'une conférence mondiale du désarmement. Une conférence qui échouerait ou qui ne serait pas concluante ne serait d'aucune utilité et pourrait même s'avérer nuisible en entravant les efforts que l'on pourrait déployer ultérieurement pour trouver des mesures concrètes et vérifiables de limitation des armements et de désarmement. Ainsi qu'ils l'ont noté dans les vues qu'ils ont présentées dans le rapport de 1983 du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement à l'Assemblée générale, les Etats-Unis estiment qu'il n'y a pas à l'heure actuelle suffisamment d'accord politique sur les problèmes du désarmement

constituant les thèmes essentiels d'une telle conférence : il est donc prématuré d'envisager de convoquer une conférence mondiale du désarmement. Compte tenu de cette situation, les Etats-Unis sont persuadés qu'il faudrait se demander sérieusement s'il est ou non justifié que le Comité ad hoc se réunisse à l'avenir.

France

La position de la France n'a pas changé depuis l'an dernier en ce qui concerne les conditions qui devraient être réunies pour permettre de convoquer une conférence mondiale du désarmement. Elle constate que, dans les circonstances actuelles, il n'existe pas de consensus sur un tel projet.

Dans ces conditions, la France n'aurait pas d'objection à ce que le Comité ad hoc étudie la possibilité d'espacer ses réunions afin de tenir compte de cette impasse persistante.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Gouvernement britannique estime que, compte tenu du climat international actuel, il serait vain de préparer la tenue d'une conférence mondiale du désarmement. C'est pourquoi, le Gouvernement britannique continue à douter de l'utilité de continuer à réunir le Comité ad hoc et, en tout état de cause, pense qu'il ne conviendrait guère que le Comité entreprenne, au stade actuel un travail de fond.

Union des Républiques socialistes soviétiques

L'Union soviétique réaffirme sa position de principe sur la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

L'évolution dangereuse de la situation mondiale suscite à juste titre l'inquiétude et la préoccupation des peuples. Le rythme de plus en plus rapide de la course aux armements et le danger réel qu'elle s'étende à de nouveaux domaines et échappe à tout contrôle augmentent considérablement le risque du déclenchement d'une guerre et, surtout, d'une catastrophe nucléaire.

Arrêter la course aux armements, l'engager sur une spirale descendante et sauver l'humanité de la menace de la guerre, tel doit être l'objet principal des efforts de tous les Etats, indépendamment de leur régime social et politique ou de leur système militaire. La convocation d'une conférence mondiale du désarmement serait une mesure importante en vue d'unir tous les efforts tendant à cette fin.

De l'avis de l'Union soviétique, une conférence mondiale du désarmement où l'on débattrait de façon exhaustive des problèmes de désarmement permettrait d'élaborer des moyens efficaces de réfréner la course aux armements et de réaliser un désarmement effectif. L'une des caractéristiques importantes de cette conférence serait que ses résultats ne seraient pas de simples recommandations mais des décisions précises que les Etats s'engageraient à appliquer.

L'idée de tenir une conférence mondiale du désarmement bénéficie d'un large appui international, notamment au sein de l'Organisation des Nations Unies. Les arguments avancés par certains Etats nucléaires pour justifier leur position non constructive sur cette question, à savoir "la situation internationale défavorable", n'ont aucune valeur. C'est précisément lorsque la situation

internationale est critique, lorsque le monde est poussé de plus en plus vite vers l'abîme nucléaire, que des mesures pratiques doivent être prises d'urgence pour inverser ce dangereux processus d'accumulation d'armements avant qu'il ne soit trop tard. Une conférence mondiale du désarmement créerait des perspectives favorables à cet égard.

L'Union soviétique est convaincue que la communauté mondiale tout entière se féliciterait de l'adoption d'une décision concernant les mesures préparatoires spécifiques d'une conférence mondiale du désarmement dans laquelle elle verrait une preuve de la détermination des Etats Membres de se consacrer avec une attention particulière à l'étude et à la solution du problème du désarmement, qui sont d'une importance si vitale pour toute l'humanité.

Guidée par les principes de sa politique de renforcement de la paix et de limitation de la course aux armements, l'Union soviétique est prête à contribuer aussi activement que possible à l'adoption d'une telle décision.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

13. Le Comité ad hoc a réaffirmé que l'idée d'organiser une conférence mondiale du désarmement a été largement appuyée par les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont toutefois insisté à des degrés divers ou exprimé des points de vue divergents sur les conditions de la tenue de cette conférence et sur certains aspects relatifs à la question de sa convocation, notamment ceux qui ont trait à la détérioration de la situation internationale. Il est également ressorti des positions récemment présentées par les Etats dotés d'armes nucléaires, qui figurent au paragraphe 12 du présent rapport et dont certaines confirment des éléments méritant d'être examinés attentivement par le Comité ad hoc, qu'aucun accord au sujet de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement dans les conditions actuelles n'est encore intervenu entre les Etats dotés d'armes nucléaires dont la participation à une telle conférence a été jugée essentielle par la plupart des Etats Membres de l'Organisation.

14. Etant donné qu'il importe beaucoup qu'une conférence mondiale du désarmement soit convoquée à un moment opportun dès que possible, avec une participation universelle et après une préparation adéquate, l'Assemblée générale devrait examiner plus avant cette question lors de sa trente-neuvième session, en gardant à l'esprit les dispositions pertinentes de la résolution 36/91 adoptée par consensus, en particulier le paragraphe 1 de cette résolution, et la résolution 38/186 également adoptée par consensus.

15. L'Assemblée générale voudra peut-être renouveler le mandat du Comité ad hoc et lui demander de rester en contact étroit avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires afin de se tenir en permanence au courant de leurs positions, ainsi qu'avec tous les autres Etats, et d'examiner tous les commentaires et observations qui pourraient lui être adressés sur ce sujet.

Notes

1/ Par sa résolution 3183 (XXVIII) du 18 décembre 1973, l'Assemblée générale a décidé que le Comité ad hoc serait composé des 40 Etats Membres de l'ONU suivants non dotés d'armes nucléaires, qui ont été nommés par le Président de l'Assemblée après consultation avec tous les groupes régionaux : Algérie, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Colombie, Egypte, Espagne, Ethiopie, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Liban, Libéria, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre et Zambie.

2/ Le Groupe de travail est composé des Etats Membres suivants : Burundi, Egypte, Espagne (Président), Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Mexique, Pérou, Pologne et Sri Lanka. Les Pays-Bas, la République démocratique allemande, la Tunisie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont participé aux travaux du Groupe de travail en qualité d'observateurs.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم منها من الكتب التي تعاليم معها
أوراق إلى الأمم المتحدة، وسأبيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу : Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
